

## **FAITS SAILLANTS**

### **Rapport d'enquête sur le VIH/sida en milieu de travail**

#### **But**

- Au Québec, identifier les attitudes et comportements au travail à l'endroit des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ou vivant avec une autre maladie chronique ou épisodique (PVMCE).

#### **Sondage téléphonique**

- Un sondage téléphonique sur les attitudes et comportements au travail à l'endroit des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ou vivant avec une autre maladie chronique ou épisodique (PVMCE) a été réalisé entre le 30 mars et le 2 juin 2009 : 1054 répondants parmi la population francophone du Québec, avec une marge d'erreur de 3,02 %, et ce, 19 fois sur 20. Une fois sur 20, la marge d'erreur est supérieure.
- Constats :
  - ❖ L'attitude des employés envers un collègue vivant avec le VIH/sida est très négative en comparaison à celle exprimée envers un collègue vivant avec une autre maladie chronique, telle que le diabète, l'arthrite, etc. (voir figure 1 dans la pochette de presse);
  - ❖ Le fait d'être informé du statut sérologique d'un collègue revêt une certaine importance selon 43,6 % des répondants;
  - ❖ 42,4 % des répondants affirment qu'ils seraient inquiets d'apprendre qu'un collègue qu'ils côtoient fréquemment au travail vit avec le VIH; ils affirment ensuite à 16 % qu'ils en aviseraient les autres collègues.
  - ❖ 76 % des répondants disent connaître la distinction entre le VIH et le sida;
  - ❖ Cependant, 1 répondant sur 2 échoue à la question demandant d'identifier l'énoncé qui définit le mieux le VIH et le sida;
  - ❖ On observe une variation entre la perception qu'ont les répondants en leur capacité à définir ce que sont le VIH et le sida et leur capacité effective à le faire;
  - ❖ Plus de 50 % des répondants disent connaître une personne atteinte d'une maladie chronique, alors que 6,9 % disent connaître une personne vivant avec le VIH/sida.

## **Enquête quantitative**

- Une enquête quantitative web a été réalisée auprès de dirigeants d'entreprises québécoises portant sur les comportements et attitudes dans le cadre du processus d'embauche et de gestion du personnel; 111 questionnaires ont été complétés, entre le 21 septembre et le 9 novembre 2009, avec une marge d'erreur maximale de 9,3 %, et ce, 19 fois sur 20, la marge est supérieure, 1 fois sur 20.
- Constats :
  - ❖ 58 % des répondants ont affirmé que le fait d'apprendre qu'un candidat souffre d'une maladie chronique influencerait leur décision de l'embaucher ou non;
  - ❖ 64 % des répondants éprouvent un malaise envers les personnes atteintes du VIH/sida;
  - ❖ Plus du tiers des répondants croient qu'ils auraient une réaction négative s'ils apprenaient qu'un employé vivant avec le VIH/sida n'avait pas dévoilé son statut sérologique dans un questionnaire d'embauche comportant une question à cet effet;
  - ❖ S'ils le pouvaient, plus du tiers (38 %) des répondants éviteraient d'embaucher une personne atteinte du VIH/Sida – le motif le plus fréquemment évoqué étant la crainte que l'employé devienne moins productif ou moins performant ou doive s'absenter fréquemment de son travail.
  - ❖ Très majoritairement (93 %), les répondants sont d'avis qu'en dépit de sa maladie, une personne atteinte du VIH/Sida peut très bien mener une carrière professionnelle « normale » et aspirer à un poste de direction.
  - ❖ 32 % des répondants ont répondu ne pas croire être en mesure de faire la distinction entre le VIH et le sida.
- Constats relatifs aux assurances collectives :
  - ❖ Le coût des cotisations préoccupe les répondants dans les entreprises où les employés peuvent bénéficier d'assurances collectives;
  - ❖ 73 % ont affirmé être à l'affût des hausses de cotisations d'assurance collective pouvant survenir dans leur entreprise.
  - ❖ Un répondant sur trois dit avoir vécu une situation où l'état de santé d'un employé a fait augmenter de façon considérable les primes de l'assurance collective;
  - ❖ Trois répondants sur cinq (60 %) allèguent être informés par leur assureur des raisons justifiant une hausse des cotisations à l'assurance collective;
  - ❖ 77 % ont dit qu'ils chercheraient à connaître les raisons justifiant une hausse des cotisations qui surviendraient à la suite de l'embauche d'un nouvel employé.